

COLLECTIVITÉS

Diffusion en direct du conseil de métropole

Mis en ligne le **mercredi 26 juin 2019**

Le conseil de métropole se déroulera le 28 juin, à 16 heures, dans la salle du conseil, à l'hôtel de métropole. Au programme : 87 délibérations, ainsi qu'une diffusion en direct du rendez-vous, qui sera également traduit en langue des signes française.




Le 28 juin, à 16 heures, les élus de Brest métropole examineront **87 délibérations lors du conseil de métropole**. Parmi elles : les approbations du **compte administratif 2018 de la métropole**, et de la **révision du plan climat air énergie territorial**.

En direct, et en langue des signes française.

Le conseil de métropole sera filmé et retransmis **en direct**. Il fera l'objet, dans le même temps, d'une traduction en langue des signes française. Une version chapitrée sera disponible en *replay*, 48 heures après la tenue du conseil.



-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30